

3.—Soumis le cahier des charges pour la demande de soumissions pour la traverse de l'Île Sainte-Hélène, la vente de rafraîchissements et l'exploitation des jeux et amusements dans l'Île Sainte-Hélène.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'approuver ledit cahier des charges, et d'autoriser la publication d'annonces dans les journaux, pour la demande de soumissions, sujet à l'approbation du Département en Loi, et que la résolution du Bureau en date du 9 courant soit annulée à toutes fins que de droit.

4.—Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant total de \$85,522.80, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

5.—Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, au sujet de l'émission d'un emprunt, pour continuer les travaux commencés l'année dernière, et pourvoir aux dépenses, pour ceux qui sont projetés pour cette année.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De demander au Conseil l'autorisation d'emprunter temporairement une somme de \$2,450,000, plus, s'il est jugé plus avantageux, un autre montant de \$3,650,000, destiné à payer les Bons du Trésor, dus à Londres en mai et juin prochains, soit en tout, \$6,100,000, ou le cas échéant, à renouveler les Bons dus à Londres, et de recommander de plus que cet emprunt soit fait pour trois années, au moyen de débentures à coupons, dans la forme à être approuvée par le Bureau et qui seront datées du premier mai 1915, et rachetables le 1er mai 1918 et qui porteront intérêt à 5% par année, payable semi-annuellement au bureau de l'agence de la Banque de Montréal, à New-York, ou au Bureau du Trésorier de la Cité, à Montréal, à l'option des porteurs.

Les débentures devant être signées par Son Honneur le Maire, le Trésorier de la Cité, et contresignées par le Contrôleur et Auditeur de la Cité; les coupons devant porter la signature lithographiée du Trésorier de la Cité, et les débentures devant être rachetables par la Cité, au pair, en or et intérêt accru, en tout temps, avant leur échéance, à New-York ou à Montréal, à l'option des porteurs, en donnant un avis préalable de 60 jours, qui devra être inséré pendant trois jours dans deux journaux quotidiens des Villes de Montréal, New-York, Boston et Philadelphie.

6.—(26376) Soumis un rapport au Notaire de la Ville, transmettant un projet de convention se rapportant au syphon que les entrepreneurs Laurin, Leitch & Cie, sont à construire sous le Canal Lachine.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ledit projet de convention, et d'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier de la Ville à le signer.

7.—Soumise une communication du Comité des Parcs et Tramways, de la Ville de Verdun, sollicitant une entrevue avec le Bureau.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'inviter ledit Comité à rencontrer le Bureau, mardi, le 20 du courant, à 3 hrs p.m.

8.—Soumis des rapports du Département en Loi et des Experts, recommandant le règlement de certaines réclamations.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'autoriser le règlement desdites réclamations comme suit, à même le Fonds de Réserve:

8591. Mme Philo. Mitchell, — chute sur trottoir ..	\$10.00
9594. M. F. X. Richie, — lampe brisée .. . . .	4.00
9513. Dr W. Grant Stewart, — dommages à la propriété .. . . .	6.65

Reclamations rejetées: 9499, 9493, 9548, 9491, 9466, 9488, 9558.

3.—Submitted the specifications for the St. Helen's Island Ferry, the sale of refreshments and the operation of games and amusements in St. Helen's Island.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That said specifications be approved and that the call for tenders in the newspapers be authorized, subject to the approval of the Law Department, and that the resolution adopted by the Board on the 9th instant, be annulled to all intents and purposes.

4.—Submitted warrants verified by the City Comptroller and Auditor, aggregating the sum of \$85,522.80, as per certified list.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To authorize the payment thereof.

5.—Submitted a report from the City Treasurer anent the issue of a loan to pursue the works begun last year and to cover the cost of those which are to be performed this year.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, asking for authorization to borrow temporarily \$2,450,000, plus, if deemed more advantageous, another sum of \$3,650,000, for the redemption of the Treasury Bills maturing at London in May and June next, or a total amount of \$6,100,000, or if deemed preferable, to renew the Treasury Bills maturing at London, and recommending that said loan be effected for three years by means of Coupon Bonds, in the form to be approved by the Board, dated the 1st May 1915, maturing on the 1st May 1918, and bearing interest at 5% per annum, payable semi-annually at the office of the Bank of Montreal, at New-York, or at the City Treasurer's Office, at Montreal, at the option of the holders.

The bonds shall be signed by His Worship the Mayor, the City Treasurer, and countersigned by the City Comptroller and Auditor, the coupons shall bear the lithographed signature of the City Treasurer, and the bonds shall be redeemable by the City at par in gold, and with accrued interest, at any time, before they mature, at New York or Montreal, at the option of the holders, by giving a previous 60 days' notice, which shall be inserted during three days in two daily newspapers of the Cities of Montreal, New York, Boston and Philadelphia.

6.—(26376) Submitted a report from the City Notary, transmitting a draft of agreement concerning the syphon which Messrs. Laurin, Leitch & Co., contractors, are laying under the Lachine Canal.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To approve of said draft of agreement and to authorize His Worship the Mayor and the City Clerk, to sign the same.

7.—Submitted a communication from the Parks and Tramways Committee of the Town of Verdun, asking for an interview with the Board.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the said Committee be invited to meet the Board on Tuesday, the 20th instant, at 3 p.m.

8.—Submitted reports from the Law Department and the Experts, recommending that certain claims be settled.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That said claims be settled as follows, ex-Reserve Fund:

9581. Mrs. Phil. Mitchell—Fall on the sidewalk	\$10.00
9594. Mr. F. X. Richie—Lamp broken .. . . .	4.00
9513. Dr. W. Grant Stewart—Damages to property .. . . .	6.65

Claims rejected: 9499, 9493, 9548, 9491, 9466, 9488, 9558.